



Intersyndicale du réseau CNDP/CRDP [SCÉRÉN]
29, rue d'Ulm – 75230 Paris Cedex 05
intersyndicale@cndp.fr – www.nodeloc.net

Paris, le 30 juin 2008

Communiqué n° 77

CNDP : un paysage sinistré

Après des mois pendant lesquels parlementaires, fédérations CGT, FSU et SGEN-CFDT et intersyndicale du CNDP ont exercé leur devoir d'alerte sur la situation du CNDP, après la grève lancée dans l'établissement le 12 juin dernier, le Ministère ne répondra aux demandes conjointes d'audience que le vendredi 4 juillet. Voici, sous forme de questions-réponses, quelques rapides informations concernant la situation actuelle des missions et des personnels du CNDP cinq ans et demi après l'annonce de la délocalisation.

Les missions

- Quelle réponse le directeur général a-t-il donnée le 18 avril à la demande de maintien des conditions de viabilité des services pendant leur délocalisation ?
– « Comme dans toute délocalisation, le non-remplacement des personnels à Paris implique que les services se vident au point de ne plus pouvoir fonctionner. »
- Depuis combien de temps l'alimentation du site web de l'établissement est-elle si ralentie, en raison du non-remplacement des départs et de l'écartèlement du service responsable entre Montrouge et Chasseneuil, que certains espaces de ce site sont maintenant en déshérence ?
– Près de trois ans. La dernière tentative d'organisation venue de la direction générale il y a six mois n'a pas été suivie d'effets.
- Sur les cinq cadres que le directeur général a engagés depuis son arrivée, nommés comme chefs de services ou promis à des responsabilités importantes, combien sont encore en place ?
– Aucun ; ils ont été déstabilisés, dégradés, placardisés ou sont partis d'eux-mêmes.
- Combien de postes ont été ouverts au concours cette année au CNDP en Île-de-France et à Chasseneuil-du-Poitou ?
– Aucun. Ce fait est inquiétant pour les CDD travaillant sur des missions pérennes en Île-de-France comme dans le Poitou et pour l'avenir de l'établissement.
- Quel est le pouvoir réel du directeur général du CNDP ?
– Le contrôleur financier sort de plus en plus de son rôle de contrôle de légalité en prenant des décisions à caractère politique sur la délocalisation de l'établissement et en s'immisçant dans la mise en œuvre de celle-ci et dans le fonctionnement du CNDP, alors qu'il ne sait rien des collègues, des services et des missions qu'il condamne. Ses décisions résultent-elles de directives du ministère de l'Éducation nationale ? Il serait plus sain que le CNDP soit dirigé par son responsable et non par Bercy.

- Pourquoi un collègue du Clemi en CDD depuis cinq ans et unanimement reconnu en France comme le spécialiste irremplaçable de sa mission devrait-il voir son contrat non renouvelé ?
- La direction générale annonce qu'elle veut récupérer son poste pour un collègue d'un service délocalisé et prétend contre toute la profession que n'importe qui fera l'affaire pour le remplacer. Elle refuse d'appliquer tout plan social pour ce cas puisque le Clemi n'est pas délocalisé !

Les personnels

- Où en est le projet d'établissement demandé par les personnels ?
- Nulle part. Les discussions lancées en l'absence des représentants des personnels sont en panne.
- Où en est le plan d'accompagnement social après cinq ans de délocalisation ?
- La première version, qui date de trois ans, n'a jamais reçu de réponse. Aucune nouvelle officielle de la seconde, transmise au ministère il y a près de six mois.
- Quel est le résultat du « *travail cousu main* » promis par la direction générale pour reclasser les membres de la direction de l'action éditoriale, délocalisée en force à la faveur de son départ de la rue d'Ulm réclamé par l'ENS, et sans attendre la validation du plan d'accompagnement social ?
- Les personnels ont été pour partie invités à se reclasser eux-mêmes et laissés sans soutien dans cette entreprise. Ceux qui n'ont pu aboutir dans leurs démarches et la petite minorité à qui l'on accorde de rester devraient s'entasser à la rentrée dans des locaux sous-dimensionnés à Vanves.
- Quelle phrase de La Bruyère le directeur général a-t-il extraite de son dictionnaire de citations pour nourrir le dernier éditorial de sa feuille de communication interne et encourager ses personnels ?
- « *Il y a plus d'outils que d'ouvriers, et de ces derniers plus de mauvais que d'excellents.* »

Les parlementaires, les fédérations syndicales et les représentants des personnels du CNDP informeront le 4 juillet leurs interlocuteurs du Ministère.

Concernant la conduite de la délocalisation du CNDP, ils demanderont :

- **la reprise de l'élaboration d'un projet d'établissement – et cette fois en concertation avec les personnels – et la validation immédiate du plan d'accompagnement social ;**
- **le maintien, absolument nécessaire, des conditions de viabilité des services pendant leur transfert ;**
- **le renouvellement des contrats des CDD dont la mission est pérenne et la création de CDI en Île-de-France pour les CDD arrivés à 6 ans et dont les services ne sont pas délocalisés.**

Ils attendront des réponses à la hauteur de la situation.